

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 15 JUIN 2021

Commune de Champignol-lez-Mondeville

Le **15 juin 2021**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni, à salle des fêtes, à 18 heures, sous la présidence du Maire, Fabrice **ANTOINE**.

Présents : Fabrice **ANTOINE**, Maire, Jean-Christophe **JEANDON (arrivé à 18 h 40)**, Maria **PERTEGA (arrivée à 18 h 10)**, Pascal **FRICOT**, Bernard **DUMONT**, Alexandre **ANTOINE**, Florian **PIELTIN**, Sylvie **BERGERE**, Sébastien **HARTZ**, Christophe **PRIOUX**.

Absente excusée : Sandrine **DORÉ**

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance précédente, le Maire est passé à l'ordre du jour, le conseil municipal désigne Christophe **PRIOUX** comme secrétaire de séance.

BAUX AOC

M. Pascal **FRICOT**, intéressé, quitte la salle.

Mme Bernadette **BERTHOLLE** nous a fait part de sa cessation d'activité après la vendange 2021 et par conséquent de la résiliation des baux en cours sur les parcelles E 317 « derrière l'Eglise » pour 7 ares 10, E 1926 « La Queue de la Voie Pion » pour 28 ca et ZL 87 « Au-dessus de la Fontaine » pour 13 ares 98. Un appel à candidatures a été lancé. 2 candidatures ont été reçues : M. et Mme Pascal **FRICOT** et M. Arnaud **GIELIBTER**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide louer pour une durée de 25 ans, à raison de 2 000 kg/ha, les parcelles E 317 « Derrière l'Eglise » pour 7 ares 10 et E 1926 « La Queue de la Voie Pion » pour 28 ca à M. Arnaud **GIELIBTER**, exploitant riverain des parcelles et la parcelle ZL 87 « Au-dessus de la Fontaine » pour 13 a 98 à M. et Mme Pascal **FRICOT**, exploitants riverains. Le conseil municipal précise que les preneurs indemniseront les sortants des indemnités compensatoires.

ORGANISATION DES ELECTIONS

Les tours de garde sont organisés comme suit :

Elections départementales 1^{er} tour le 20 juin

8 h – 12 h : Sandrine **DORÉ** – Françoise **DENIZET**

12 h – 15 h : Fabrice **ANTOINE** – Jean **DUMONT**

15 h – 18 h : Alexandre **ANTOINE** – Sylvie **BERGERE**

Elections régionales 1^{er} tour le 20 juin :

8 h – 12 h : Maria **PERTEGA** – Jean-Michel **LECLAIR**

12 h – 15 h : Florian **PIELTIN** – Sébastien **HARTZ**

15 h – 18 h : Jean-Christophe **JEANDON** – Christophe **PRIOUX**

Elections départementales 2^{ème} tour le 27 juin :

8 h – 12 h : Fabrice **ANTOINE** – Jean-Michel **LECLAIR**

12 h – 15 h : Bernard **DUMONT** – Corentin **VERSTRAETE**

15 h – 18 h : Sandrine **DORÉ** – Alexandre **ANTOINE**

Elections régionales 2^{ème} tour le 27 juin :

8 h – 12 h : Maria **PERTEGA** – Françoise **DENIZET**

12 h – 15 h : Sylvie **BERGERE** – Christophe **PRIOUX**

15 h – 18 h : Jean-Christophe **JEANDON** – Sébastien **HARTZ**

TRAVAUX EN COURS

Eglise :

Préconisations suite à la visite de la sous-commission de sécurité à l'église.

* Mise aux normes sécurité et incendie (blocs de secours, alarme) : devis de l'entreprise Pelletier pour un montant de 1 330.66 € HT,

* réflexion sur la dépose des radiateurs

Eclairage public :

Réflexion sur l'heure d'extinction de l'éclairage public l'été.

Reprise de concessions de cimetière :

Le Service Mortuaire Baralbin a terminé la reprise des concessions au cimetière. Le conseil municipal décide d'ouvrir des crédits supplémentaires de 2 300 € pour régler le solde de la facture qui devait s'échelonner sur plusieurs années.

AIDE A LA RENOVATION DES FACADES ET TOITURES DES PARTICULIERS

Sur présentation d'une facture acquittée pour la rénovation de leur toiture, le conseil municipal décide d'accorder à M. et Mme Bernard DORÉ la somme de 2 000 € dans le cadre de l'embellissement des bâtiments des particuliers conformément à la délibération du 30 janvier 2020.

Arrivée de Jean-Christophe JEANDON.

CCRB : PACTE DE GOUVERNANCE

En date du 5 novembre 2020, le Conseil Communautaire a décidé d'élaborer un pacte de gouvernance. Ce pacte a pour objet pour la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube et ses communes membres de définir et de mettre en œuvre une gouvernance pour rendre un service à la population toujours plus efficace et plus proche de leurs attentes (mutualisation des achats, de matériels et de conseils).

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de pacte de gouvernance tel qu'il est présenté.

AFFECTATION DU LOT HYMENOPTERE AU CPI

Courant 2020, le SDIS de l'Aube a doté les CPI de divers matériels (sac de l'avant, tronçonneuse, échelles,). Dernièrement c'est un lot hyménoptère comprenant 2 combinaisons, un pulvérisateur, une poudreuse, des lunettes de protection et des masques FFP1, qui a été mis à disposition du CPI.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette mise à disposition.

REFLEXION SUR LES FESTIVITES DU 14 JUILLET

Une demande de renseignements a été formulée à la Préfecture sur ce qu'il était possible de faire pour le 14 juillet. Nous sommes dans l'attente des autorisations préfectorales.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal est informé :

- De la vente de bois du 2 juin pour 34 468 €,
- Du retrait des agrainoirs fixes de M. FOURRIER,
- De l'inspection LEADER le jeudi 17 juin pour le sentier de la découverte de la forêt,
- De la sollicitation des conseillers pour l'arrosage des fleurs le week-end et pendant les vacances de Pascal,
- De l'enlèvement du grillage contre l'aire de jeux,
- Du nettoyage de l'ancien lavoir,
- De la recherche de personnel par la MPT de la Haute Vallée de l'Aube

La séance est levée à 20 h 10.

Fabrice ANTOINE
Maire de Champignol-lez-Mondeville